



Comité de quartier

Monmousseau

Mercredi 14 juin 2023

En déambulation : Maison municipale de quartier – Hartmann – Amédée Huon

IVRY
75 SEINE



Contexte du comité de quartier :

Ce document constitue le compte-rendu du comité de quartier en déambulation du 14 juin 2023. Il est complété de brefs comptes-rendus des actions engagées suite à deux balades urbaines avec des parents d'élèves de l'école Paul Langevin et d'une balade sensible en faveur de l'installation de bancs.

Pour retrouver le dernier compte-rendu du comité de quartier organisé à Monmousseau, cliquez [ici](#).

Le comité de quartier est ouvert à tous les habitant.es du quartier !

Huit habitant.es ont participé au comité de quartier dont 3 femmes. Des enfants ont pu s'exprimer sur le cadre de vie au cours de ce comité de quartier

Participant.es pour la ville :

- **Guillaume Spiro**, adjoint au maire délégué au quartier Monmousseau-Vérolot
- **Jim Scheers**, référent de quartier
- **Gwenn Adam**, responsable du service Prévention et lutte contre les incivilités
- **Boris Garcia**, responsable des actions de médiation et de prévention
- **Tiphaine Parrinello**, médiatrice sociale
- **Roxanne Evenisse**, médiatrice sociale
- **Khalid Afrej**, directeur de la maison municipale de quartier



Le parcours du comité de quartier était le suivant : départ de la Maison municipale de quartier vers la rue Maurice Hartmann par la rue Maurice Coutant, et suite de la déambulation jusqu'aux pieds de la Cité Amédée Huon.

Compte-rendu du comité de quartier :

1. Maison municipale de quartier

Le comité de quartier a débuté par la demande d'une habitante en lien avec la balade sensorielle pour l'installation de bancs dans l'espace public. Afin de faciliter la marchabilité dans le quartier, **cette habitante a proposé en complément l'installation de bancs entre la rue Pierre Honfroy et la rue Marcel Hartmann** (un banc existe au croisement avec la rue Cornavin).

Cette proposition sera étudiée par les services municipaux en lien avec les résultats de la balade sensorielle. Une restitution sera organisée. Pour avoir un bref aperçu de la balade, retrouvez quelques informations sur la page 8.

Une discussion a ensuite été engagée par une habitante au sujet de la biodiversité et de la nature en ville : après avoir rappelé l'importance d'un sol non-imperméabilisé, en tant que matière organique vivante, **cette habitante a défendu l'importance de développer davantage la biodiversité et d'avoir une réflexion paysagère dans un quartier constitué de grands espaces** : le cimetière, le parc Monmousseau, la cité Amédée Huon. La végétalisation doit être multipliée !

En s'appuyant sur l'existence de friches et d'hypothèses de projets urbains (parking extérieur de la cité Amédée Huon, boulodrome, centre Lamant-services techniques municipaux), **cette habitante a demandé à la Municipalité de conduire avec les habitant.es une véritable réflexion et une vision stratégique sur le quartier face aux mutations et aux hypothèses de changement.** Elle a souligné que cette réflexion devait se construire en prenant un angle biodiversité, en lien avec la démarche « Pour le Climat, à Ivry, on agit ! »?





En réponse, **Guillaume Spiro** a précisé les réflexions et les hypothèses en cours : concernant le regroupement de services techniques sur le site Lamant, un projet est à l'étude sans que celui-ci soit suffisamment avancé pour en décrire ses aspects et permettre de premières discussions avec les habitants.

En matière de réflexion sur le quartier et de vision d'ensemble sur le quartier, les réflexions présentées lors de la réunion publique de « Présentation des premières réflexions de la Coop'Ivry Habitat sur les terrains Huon-Coutant » le 5 juillet 2022 seront prochainement publiées sur le site de la Coop'Ivry Habitat.

Par ailleurs, la Municipalité engagera à l'automne prochain un « bilan de mi-mandat » qui permettra d'avoir plusieurs rendez-vous d'échanges sur le quartier et les enjeux écologiques et climatiques.

Quelques ressources concernant les enjeux écologiques :

- Retrouvez la page dédiée à la démarche de concertation citoyenne [« Pour le Climat, à Ivry, on agit ! »](#)
- [Consultez le diagnostic synthétique de l'étude de la trame verte et de la trame bleue](#) (2022)

Cette habitante s'est interrogée sur **la gestion en matière de biodiversité du cimetière de Monmousseau**. Plusieurs questions ont été posées : « *Le parc Monmousseau sera-t-il agrandi ?* », « *Est-il possible de planter des arbres dans le cimetière afin d'avoir des endroits ombragés ?* » ; « *Pourquoi les arbres sont-ils taillés ?* » ; « *Il faudrait partir de l'espace public pour penser les projets urbains, non l'inverse* »

Guillaume Spiro a précisé le travail en cours en matière de biodiversité. **Le cimetière Monmousseau est intégré dans l'étude « Cimetières vivants »**, étude visant à décrire la biodiversité de 45 cimetières franciliens. L'étude permettra de comparer les cimetières entre eux selon différents critères et en matière de biodiversité : conception (minéral, enherbé, paysager...), gestion (désherbage chimique, techniques alternatives, gestion écologique...) et environnement (urbain dense, résidentiel, forêt, agricole). L'étude s'achèvera en 2024.

Retrouvez [une vidéo de la Municipalité](#) qui explique la démarche en faveur de la biodiversité au cimetière Monmousseau.

Au sujet du taillage des arbres, ces derniers peuvent être taillés pour des raisons de sécurité en raison du risque de chute de branches.

2. Rue Maurice Coutant

Au fil de la déambulation, **la discussion s'est portée sur la rue Maurice Coutant**, « une rue structurante » jugée insuffisamment végétalisée et appropriée par les habitant.es. **La réalisation d'une fresque sur le mur du centre Technique a été proposée.**

La discussion s'est poursuivie sur l'aménagement de l'espace public et la circulation des voies Coutant, Lamant et Blais.

- **La réalisation d'une fresque sera étudiée par les services municipaux et pourrait faire l'objet d'un projet citoyen.**
- En 2019, plusieurs aménagements ont été réalisés sur la rue des Frères Blais (tronçon compris entre les rues Amédée Huon et Maurice Coutant) et la rue Maurice Coutant (au niveau du parc Monmousseau et de l'école Eugénie Cotton) afin d'apaiser la circulation et d'améliorer le stationnement.



- Un projet de réaménagement a été travaillé par les services municipaux en 2020 afin d'améliorer l'organisation du stationnement et de la circulation dans le secteur Lamant-Coutant. Néanmoins, pour être mis en œuvre, ce projet doit être articulé aux réflexions sur les projets urbains dans le secteur (regroupement de services techniques, réflexion urbaine sur le terrain Huon-Coutant).
- **A la demande de participant.es, une réunion publique sera organisée pour échanger sur les enjeux de circulation et de stationnement au dernier semestre de l'année 2023.**

3. Rue Marcel Hartmann

La déambulation s'est ensuite arrêtée au croisement Coutant-Hartmann. Des habitant.es ont mentionné la présence de véhicules ventouses et locatifs stationnant de manière continue. Une discussion a été lancée sur l'extension du stationnement payant sur la rue Hartmann comme moyen pour y mettre fin.

Sur ce point, la Municipalité ne dispose pas de réglementation pour contraindre certains véhicules de se garer (poids lourds, camion, véhicules locatifs, etc.). De la même manière, ce point pourra être discuté au dernier semestre de l'année 2023 comme mentionné ci-dessus.

3. Rue Marcel Hartmann

Une demande de remplacement des potelets par des jardinières a été faite par une habitante. Des habitant.es ont aussi demandé à ajouter des marquages au sol sur l'accès au petit terrain Hartmann.

La rue Marcel Hartmann est une rue départementale déjà constituée de plusieurs jardinières sur tout son long. L'ajout de marquage au sol va être étudié par les services municipaux.

4. Le petit terrain Hartmann et friche Hartmann

Le petit terrain Hartmann avait fait l'objet d'un travail coconstruit avec les habitant.es du quartier en 2017. Des marches exploratoires avaient été organisées. Un des besoins exprimés était de faire de cet endroit, un espace de convivialité. Aujourd'hui, si les participant.es ont souligné la place de la biodiversité, ils ont aussi pointé la dégradation du mobilier urbain, certaines incivilités et quelques présence de squat.

Une intervention pour repeindre le mobilier urbain sera effectué auprès de la régie municipale. La fermeture des accès au petit terrain via la cité Hartmann est susceptible d'avoir facilité certains mésusages du terrain, freinant l'appropriation des riverain.es.

La discussion s'est poursuivie sur les usages et le devenir de la friche Hartmann. Des habitant.es souhaiteraient permettre aux riverains d'y développer encore davantage la biodiversité et les usages. L' élu de quartier a été questionné sur la présence de carrières en sous-sol et le devenir de ce terrain.

En ce qui concerne le devenir de ce terrain, les élu.es reviendront vers les habitant.es



Photo : Marie Pierre



5. Cité Amédée Huon

Le dernier point d'arrêt de la déambulation se trouvait aux pieds de la cité Amédée Huon. De jeunes habitant.es ont pu prendre la parole pour faire des propositions d'action : « mettre du gazon dans la cité » ; « avoir une forêt dans la cité », « avoir des jeux pour enfants », « retirer les barrières du parking extérieur ».

Un membre de l'association de quartier Excelsior a fait une **brève présentation d'un projet d'équipements sportifs de rue et de cardio-fitness à dimension intergénérationnelle**. Ce projet a été travaillé avec le soutien de la Maison municipale de quartier.

Ce projet serait susceptible d'être mis en œuvre sur l'ancien terrain de tennis de la cité Amédée Huon. Le projet est actuellement à l'étude auprès des services municipaux en lien avec l'association.

Une habitante a pris la parole pour appuyer et soutenir la prise de paroles des enfants. Elle a souligné le mécontentement des habitant.es à propos de la fermeture du parking extérieur depuis plus d'un an. Elle a aussi pointé le devenir des arbres figurant sur le parking extérieur en lien avec les réflexions sur le projet urbain.

Guillaume Spiro a précisé l'importance de la capacité à se loger à l'échelle de la ville. Aussi, le projet urbain permettrait de financer des rénovations de la cité Amédée Huon.



Photo : Marie Pierre



Si le projet était réalisé, il pourrait se situer à cet emplacement ouvert à toutes et à tous

Bref retour sur la balade sensorielle en faveur de l'installation de bancs dans l'espace public :

Le vendredi 2 juin dernier, une **balade sensorielle** était organisée sur le quartier avec pour but de partager et de recueillir vos perceptions et vos avis des habitant.es pour l'installation de bancs à Monmousseau.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des recherches participatives menées par une équipe de Sorbonne Université autour de la marchabilité des seniors dans le quartier. **L'enjeu est de favoriser la marchabilité en identifiant des lieux de pause où implanter des bancs, en adaptant donc l'espace public aux besoins des piétons, notamment ceux qui ont des difficultés à se déplacer.**

Animée par [S]CITY - Science & the City, cette balade a vu plus de 20 participant.es !

Pour rappel, en 2018 et 2019, **une étude de sciences participatives sur la mobilité à pied** des personnes de plus de 60 ans et de marchabilité a été réalisée à Monmousseau. Ce projet a donné lieu à une présentation en réunion publique des premiers résultats de cette recherche et à un [article](#) dans Ivry Ma Ville.

→ **Une restitution sera organisée ultérieurement.**

→ **Des bancs seront installés pour répondre aux besoins et aux contraintes identifiés.**



Souvenez-vous ! Lors de la fête de quartier, en septembre dernier, le service de la Culture scientifique, la chercheuse Florence Huguenin-Richard, maîtresse de conférences en géographie à Sorbonne-Université et Marie Pieron, adjointe déléguée au maire à la culture scientifique avaient animé un stand autour d'un jeu ludique pour réfléchir sur l'espace public.

Rencontre et actions avec les parents d'élèves de l'école Paul Langevin :

Suite à une demande d'un collectif de parents d'élèves de l'école Paul Langevin, 2 parcours ont été réalisés dans le quartier en présence de ces parents, de Guillaume Spiro et de Jim Scheers. Ces rencontres ont permis de relever des points d'amélioration de l'espace public, d'établir un diagnostic partagé et de conduire des actions d'amélioration. **Voici un bref résumé des demandes et des actions/réponses ayant suivies :**

Emplacement/sujets	Actions/réponses de la Municipalité
Diverses demandes à propos de la sécurisation des abords d'école	La municipalité travaille sur un plan d'action global de sécurisation des abords d'école qui sera progressivement mis en place au cours de l'année
Rue Marcel Hartmann - en remontant jusqu'à la rue Maurice Coutant. Potelet cassé	Le potelet a été remplacé en janvier 2023
Croisement Marcel Hartmann - Maurice Coutant La circulation de piétons est susceptible d'être masquée par un véhicule mal-garé ou haut.	Des arceaux vélos ont été installés au cours de l'année afin d'améliorer la visibilité et permettre l'accroche de vélos.
Croisement Maurice Coutant -Frères Blais Passage piéton peut être masqué par un véhicule mal-garé ou haut.	Des arceaux vélos ont été installés au cours de l'année afin d'améliorer la visibilité et permettre l'accroche de vélos.
Croisement Maurice Coutant -Marcel Lamant Peu de visibilité sur la sortie de garage	La municipalité n'est pas en mesure d'intervenir sur cette entrée/sortie de parking puisqu'il s'agit d'un terrain privé.

Emplacement/sujets	Actions/réponses de la Municipalité
<p>Croisement Maurice Coutant - Marcel Lamant</p> <p>Le marquage au sol des passages piétons est passablement effacé.</p> <p>Le marque jaune aux abordes du passage piéton est particulièrement effacé</p>	<p>Une demande de reprise du marquage est traitée par les services municipaux.</p>
<p>Rue Amédée Huon - Demande d'installation d'une corbeille de rue</p>	<p>Il y a actuellement 2 corbeilles sur ce site. Une à l'angle Hartmann/Huon et l'autre devant le complexe sportif Venise Gosnat. Les agent.es de la propreté n'ont pas constaté de problèmes de salissure particulière.</p>
<p>Rue Amédée Huon - Végétation à l'intérieur de l'école Paul Langevin</p>	<p>Entre 2019 et 2022, la Municipalité a procédé à de nouvelles plantations d'arbustes sur le linéaire (visible sur Streetview). Néanmoins, la cohabitation entre les arbustes et les arbres est difficile, ces derniers prenant davantage la lumière et l'eau au détriment des premiers.</p>
<p>Rond-point - croisement Amédée Huon / Marcel Hartmann</p>	<p>Une demande a été réalisée pour refaire le marquage au sol du passage piéton.</p>
<p>Absence de rampe sur les marches menant au début de la rue Robespierre sur la promenade du Fort</p>	<p>La ville a engagé un travail afin d'aller vers l'installation d'une rampe fin 2023 – début 2024.</p>

Les échanges continueront et ont toute leur place dans le cadre du comité de quartier !



Merci pour votre participation !

N'hésitez pas à compléter et écrire vos impressions !

Pour me contacter :

Jim Scheers

Référent de quartier Monmousseau-Vérollet et Marat-Parmentier

01 72 04 63 04

JScheers@ivry94.fr

Prochain RDV sur le quartier :

Fête de quartier

Monmousseau-Vérollet :

RDV le dimanche 24
septembre au parc
Monmousseau



Photo : Marie Pierre

